

Publications des départements et des offices de la Confédération

Référendum contre la modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT)

Aboutissement

La Chancellerie fédérale suisse,

vu les art. 59, 64 et 66 de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques¹,

vu le rapport de la Section des droits politiques de la Chancellerie fédérale sur le résultat de la vérification des listes de signatures à l'appui de la demande de référendum contre la modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT)²,

décide:

1. La demande de référendum contre la modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT) a abouti, les 50 000 signatures valables exigées par l'art. 141, al. 1, de la Constitution ayant été recueillies.
2. Sur 70 375 signatures déposées, 69 277 sont valables.
3. La présente décision sera publiée dans la Feuille fédérale et communiquée au Comité référendaire «NON à la révision ratée de la loi sur l'aménagement du territoire», case postale 8166, 3001 Berne.

16 octobre 2012

Chancellerie fédérale suisse:

La chancelière de la Confédération, Corina Casanova

¹ RS 161.1

² FF 2012 5531

**Référendum
contre la modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale
sur l'aménagement du territoire
(Loi sur l'aménagement du territoire, LAT)**

Signatures par canton

Cantons	Signatures	
	valables	non valables
Zurich	4 965	557
Berne	3 952	108
Lucerne	1 492	17
Uri	95	0
Schwyz	1 063	0
Obwald	133	0
Nidwald	192	9
Glaris	103	0
Zoug	480	0
Fribourg	1 517	21
Soleure	1 401	8
Bâle-Ville	649	1
Bâle-Campagne	4 457	19
Schaffhouse	266	2
Appenzell Rhodes-Ext.	220	1
Appenzell Rhodes-Int.	159	2
Saint-Gall	2 708	27
Grisons	1 049	5
Argovie	2 315	30
Thurgovie	928	4
Tessin	1 723	11
Vaud	4 885	28
Valais	31 920	230
Neuchâtel	657	5
Genève	1 445	8
Jura	503	5
Suisse	69 277	1 098